



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi
Question écrite n° 6801

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur l'évolution de l'emploi des travailleurs frontaliers. Entre 2005 et 2007, le Luxembourg a créé 23 869 emplois, dont 16 204 ont profité aux travailleurs frontaliers. Aussi, quand le Luxembourg crée 3 emplois, 2 vont à des frontaliers. L'ANPE a donc un rôle essentiel à jouer pour favoriser l'adéquation entre les offres luxembourgeoises et les demandes françaises. Il lui demande s'il ne serait pas opportun de réaliser un laboratoire européen de l'emploi transfrontalier qui permettrait de guider encore mieux les demandeurs d'emploi lorrains vers les formations adéquates et le travail qui fait encore trop souvent défaut.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6801

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6061

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)